

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 28 JANVIER 2021

## Programme de rénovation énergétique ACTEE

### Une cellule de soutien nationale au service des collectivités

La programme ACTEE, porté par la FNCCR, impulse les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics. Les collectivités peuvent bénéficier d'aides financières et de nombreuses ressources mises à disposition (formations, guides pratiques, partage d'expériences...).

Pour parfaire le dispositif, la FNCCR met en place une cellule de soutien personnalisée dédiée aux thématiques techniques, juridiques et économiques des projets de rénovation.

Ce service téléphonique gratuit (numéro vert) est ouvert à l'ensemble des collectivités du territoire national depuis le mercredi 27 janvier 2021.

#### Une cellule de soutien, pour accompagner la réalisation des projets

La cellule de soutien, accessible par téléphone, vise à apporter des réponses aux collectivités porteuses de projets. Les spécialistes de la FNCCR peuvent dès lors répondre à des questions d'ordre général émanant de collectivités qui s'interrogent sur la rénovation énergétique, mais également à des problématiques plus précises nécessitant une expertise poussée.

Grâce à cette cellule de soutien, les collectivités sont mises directement en relation avec des expert.e.s techniques ou juridiques de la FNCCR. L'objectif est de répondre aux questions des collectivités de manière indépendante, fiable et personnalisée, avec une parfaite connaissance de l'écosystème des collectivités, de leurs partenaires et des prestataires externes pouvant être mobilisés, de manière à favoriser la réalisation des projets.

**Un conseil pour la rénovation énergétique  
de vos bâtiments publics ?**



Dans un premier temps, l'équipe ACTEE apportera aux collectivités son ingénierie technique, juridique et économique quatre jours par semaine de fin janvier à février 2021, puis assurera une permanence quotidienne du lundi au vendredi (10h/12h - 14h/16h) à partir du mois de mars.

Ce service support national ne se substitue pas aux dispositifs d'accompagnement des collectivités proposés par des acteurs locaux (syndicats d'énergie, EPCI...) ou d'association telles que les agences locales de l'énergie, mais apporte une assistance complémentaire aux collectivités engagées pour la rénovation énergétique de leur territoire.

La cellule de soutien permettra aussi de renforcer la coopération entre les dispositifs existants grâce au lien direct que l'équipe ACTEE entretient avec les collectivités.

[www.programme-cee-actee.fr](http://www.programme-cee-actee.fr)

**Contact presse :** Alexandre ALLION - [a.allion@fnccr.asso.fr](mailto:a.allion@fnccr.asso.fr) - 06 26 41 64 91

*La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR - Territoire d'énergie) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultra marins.*



Le programme ACTEE s'inscrit dans le dispositif des certificats d'économies d'énergie avec le soutien du ministère de la Transition écologique